

# Ecolo, en panne de visibilité, veut parler aux indépendants

■ Les coprésidents des verts annoncent une stratégie de déploiement dans le secteur.

Le salut d'Ecolo viendra-t-il des indépendants et des petites entreprises? *"L'une de nos priorités, c'est d'investir ce champ-là, on va monter progressivement en régime"*, annonce le coprésident d'Ecolo, Patrick Dupriez, sollicité par "La Libre".

Les écologistes veulent manifestement sortir de l'ombre. Hormis quelques sujets porteurs pour eux, comme le nucléaire ou la conférence sur le climat en décembre à Paris, leur voix est peu audible. Plusieurs élus reconnaissent un *"manque de visibilité"* de leur parti, singulièrement des coprésidents Zakia Khattabi et Patrick Dupriez. *"On est dans l'opposition partout. Le jeu politico-médiatique ne nous aide pas, ce n'est pas facile"*, se défend M<sup>me</sup> Khattabi.

Pour l'instant, la clémence prévaut nettement. *"Ils n'ont pas encore réussi à imprimer une ligne claire au parti, concède un parlementaire, mais c'est normal"*, vu les circonstances dans lesquelles ils ont pris le pouvoir, le 22 mars 2015 (la lourde défaite électorale de mai 2014). *"Il leur faut un peu de temps."*

Jean-Michel Javaux, le populaire ancien chef de file, *"est aussi passé par cette phase"*, rappelle-t-on. Un mandataire

souligne que les coprésidents *"ont eu besoin de plusieurs mois pour gagner la confiance en interne, tisser leur réseau"*.

*"Cela dit, effectivement, il est maintenant temps qu'ils sortent du bois. Il y a sans doute des expressions qui auraient déjà pu être formulées."* Et la défense des indépendants et des PME est de celles-là.

## L'exemple Almaci

Le contraste est saisissant avec le parti frère au nord du pays. *"Groen est LE parti des PME"*, scandait mi-janvier Meyrem Almaci, la présidente des verts flamands, entre autres dans "La Libre". *"On est sur la même longueur d'onde que Groen, on travaille ensemble sur ces questions, assure M. Dupriez. On assume tout à fait de dire qu'Ecolo est le parti des PME et des indépendants."*

Il en veut pour preuve que le groupe commun Ecolo-Groen à la Chambre vient de déposer une proposition de loi visant à créer un statut simplifié pour les indépendants (lire ci-contre). D'autres initiatives similaires vont suivre ou ont déjà été déposées. Patrick Dupriez énumère: *"Sur l'économie circulaire, le crowdfunding, l'accès des PME aux marchés publics, la baisse de l'impôt des sociétés par le recyclage des intérêts notionnels, l'entrepreneuriat au féminin, l'économie collaborative, etc."* *"La relocalisation de notre économie est un message que nous por-*

*tons depuis longtemps. Et cela passera forcément par les indépendants et les PME"*, complète Zakia Khattabi.

Cependant, les deux coprésidents *"acceptent le constat"* d'un déficit d'image du parti sur ce terrain politique. C'est pour cette raison, dit M. Dupriez, *"que nous devons aller au-delà de la succession de propositions et parvenir à se créer une image crédible dans ce monde des indépendants qui est abandonné par la gauche et grugé par la droite. Meyrem Almaci a très bien réussi à le faire."*

Dans ce contexte, le député fédéral Gilles Vanden Burre, jeune entrepreneur bruxellois, *"a le bon profil"*. *"Il est en train de préparer un réseau d'entrepreneurs verts"*, fait encore savoir le coprésident.

*"La stratégie autour des indépendants et des PME s'inscrit dans une stratégie globale de reconnexion avec le terrain et les acteurs locaux, sans quoi le débat risque de nous échapper, conclut M<sup>me</sup> Khattabi. C'est comme ça qu'Ecolo est né. On revient à nos fondamentaux."*

Antoine Clevers

**"Ecolo est le parti des PME et des indépendants."**

**PATRICK DUPRIEZ**  
Coprésident d'Ecolo.

## Les verts pour un impôt unique de 20 % pour les jeunes indépendants

Comment encourager les jeunes – et les moins jeunes – à lancer leur propre activité, à oser devenir indépendants? Le groupe des verts à la Chambre, Ecolo et Groen, vient de déposer une proposition de loi visant à créer *“un statut simplifié pour les indépendants”*. Le texte a pour ambition de permettre à ceux *“qui décident de prendre des risques et de se lancer comme entrepreneurs de pouvoir [...] tester leur activité en leur offrant un cadre comptable et fiscal prévisible pendant trois ans”*.

Ces nouveaux indépendants pourront profiter, s'ils le souhaitent (il y a la liberté de choix), d'un *“prélèvement social et fiscal forfaitaire libérateur à hauteur de 20 % afin de remplacer respectivement l'impôt sur les personnes physiques (IPP) et les cotisations sociales”*. Le pourcentage de 20 % *“se situe dans la moyenne des taux d'imposition (fiscal et social) déjà en vigueur”*.

Cette taxation unique, valable trois ans, se calculera sur le revenu imposable, *“après déduction des frais professionnels”*, et englobera à la fois l'IPP et

les cotisations sociales, précise la députée Ecolo Muriel Gerkens, signataire du texte. Le prélèvement sera libérateur, *“cela signifie qu'on ne reviendra pas en arrière”*. La taxation est donc définitive, il n'y aura pas d'éventuels arriérés à payer l'année suivante. A l'inverse, l'indépendant ne retournera pas non plus d'impôts.

Les verts ont fixé une série de balises au système afin d'éviter les effets d'aubaine, notamment un plafond de revenus de 50 000 euros.

La force de la proposition de loi, qui sera prise en considération jeudi prochain en séance plénière de la Chambre, est triple, disent Ecolo et Groen: *“simplification administrative”*; *“charge fiscale prévisible”*; et aider les indépendants à éviter *“les pièges”*. Par exemple, l'*“erreur d'ingénierie fiscale”*, qui consiste à *“trop dépenser en frais de fonctionnement et d'investissement de départ pour bénéficier de leur déductibilité fiscale mais au prix d'un endettement bien souvent insurmontable”*.

A. C.